La cohabitation lors de l'établissement d'une cannebergière

Journée INPACQ - Canneberges

28 janvier 2010, Victoriaville

Carl Plante, MRC de L'Érable

Trois principaux points abordés :

- Origine et développement de la culture dans la MRC de L'Érable
- Les impacts les plus connus affectant la perception de la culture de la canneberge et la cohabitation
- La réglementation régionale et pistes de solutions

La cohabitation lors de l'établissement d'une cannebergière

- Origine et développement de la culture dans la MRC de L'Érable
- Les impacts les plus connus affectant la perception de la culture de la canneberge et la cohabitation
- La réglementation régionale et pistes de solutions

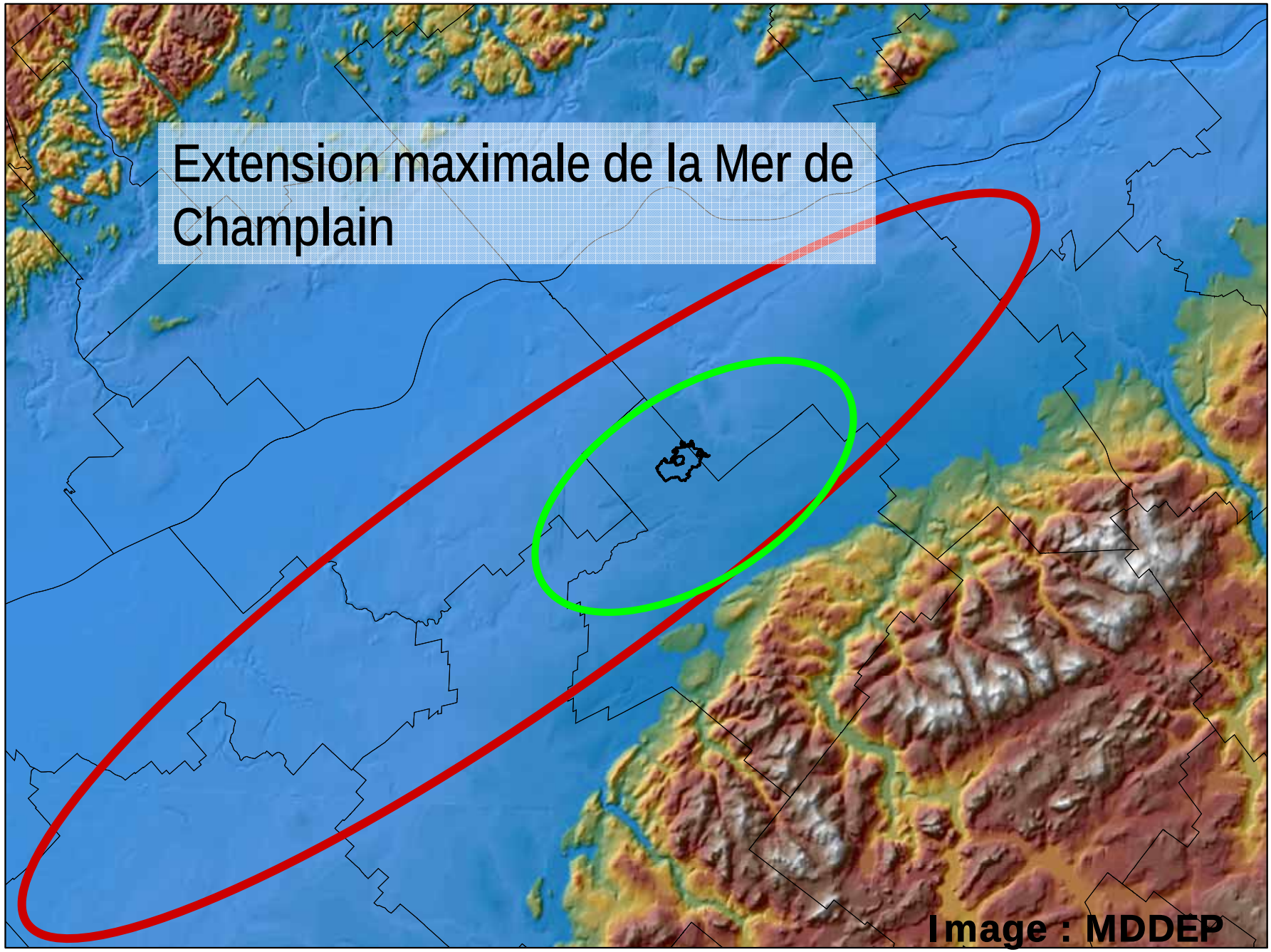
Extension maximale de la Mer de Champlain
Image : MDDEP

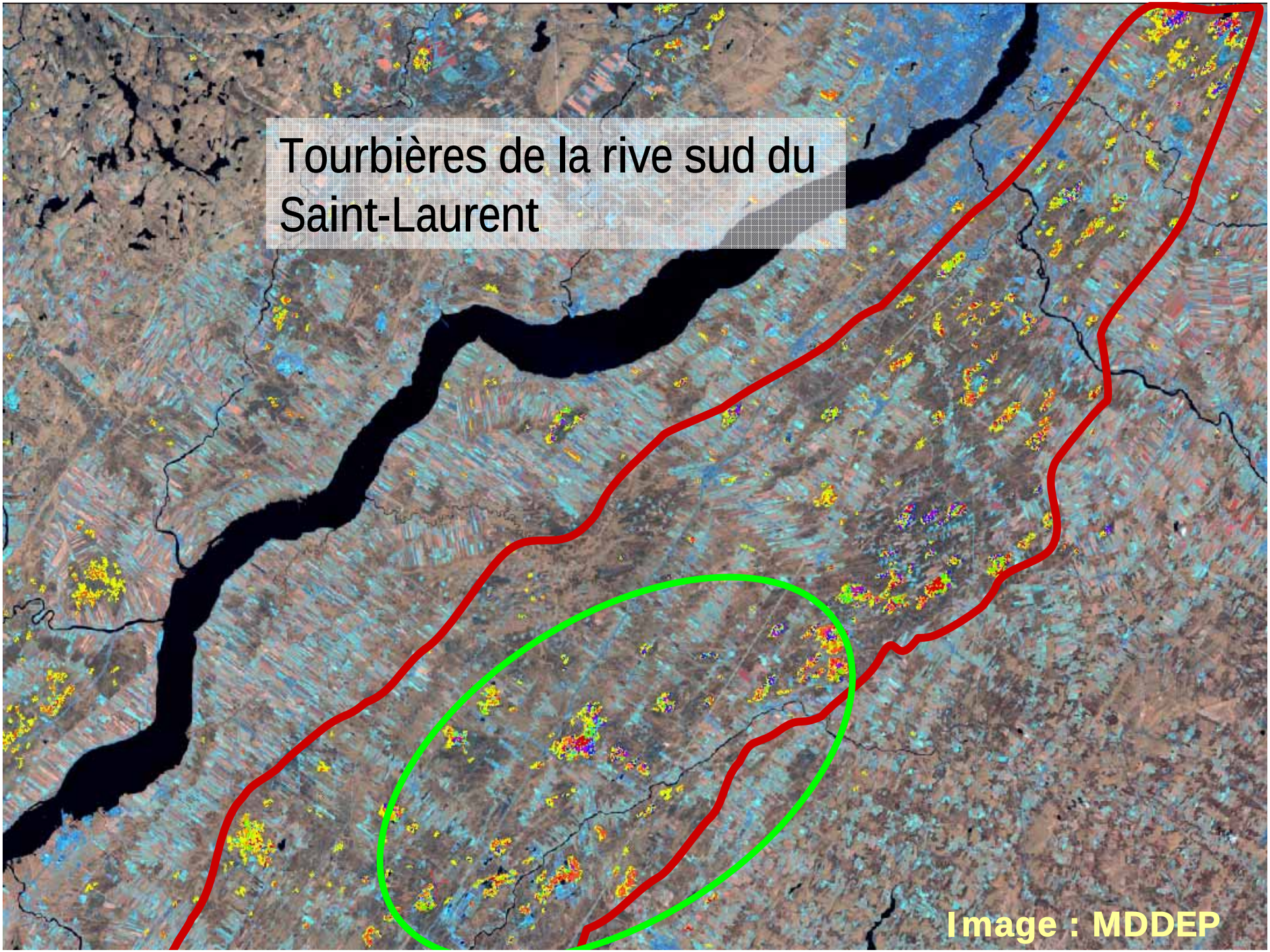
Tourbières de la rive sud du Saint-Laurent
Image : MDDEP

Espaces boisés et agricoles au Centre-du-Québec

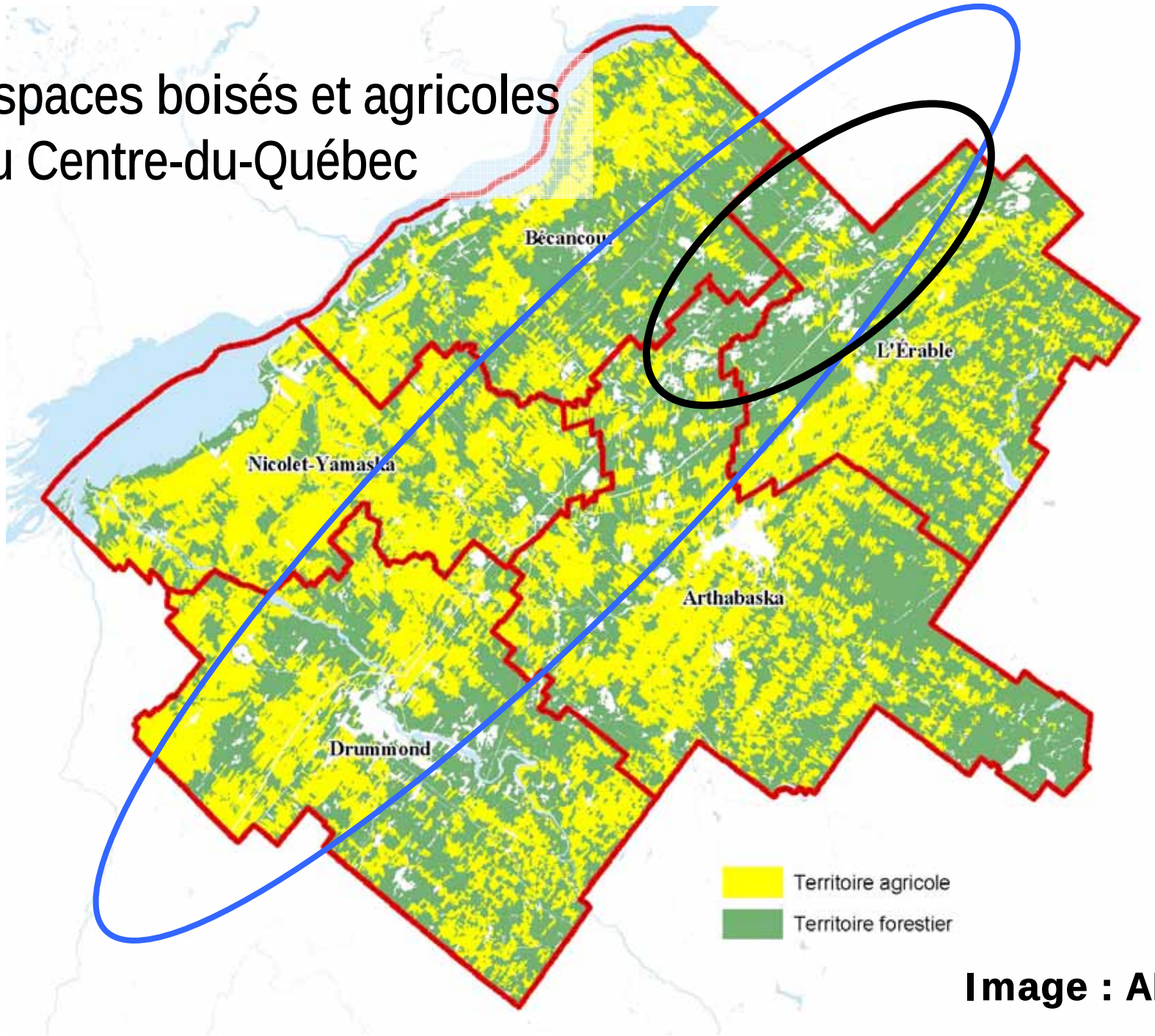

Image : AFBF

Exploitations de canneberge et milieux humides, bassin de la Bécancour

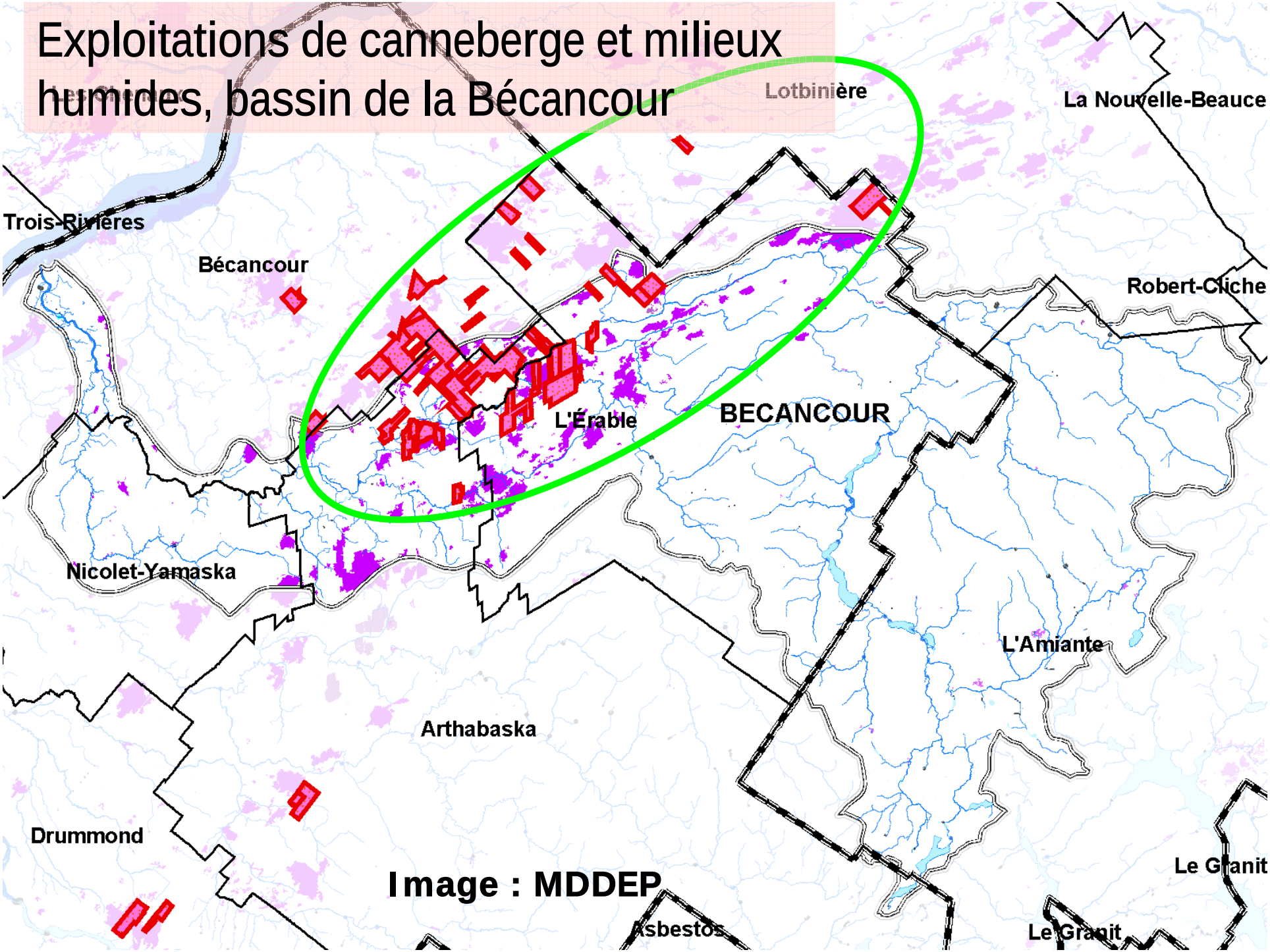

Image : MDDEP

Progression des superficies occupées (2008)

	Superficies occupées (ha)	Superficies projetées à court terme (ha)	Superficies totales projetées (ha)
Arthabaska	4 527*	402	4929 *
Bécancour	541	250	791
Drummond	343	65	408
L'Érable	2 000	400 2010 : + 80 à 270 ha	2 400 (+ 80 à 270 ha)
Nicolet-Yamaska	0	187	187
C.-d.-Q	7 411	1 304	8 715

* Les superficies occupées proviennent des données de l'unité d'évaluation, elles sont en conséquence surestimées.

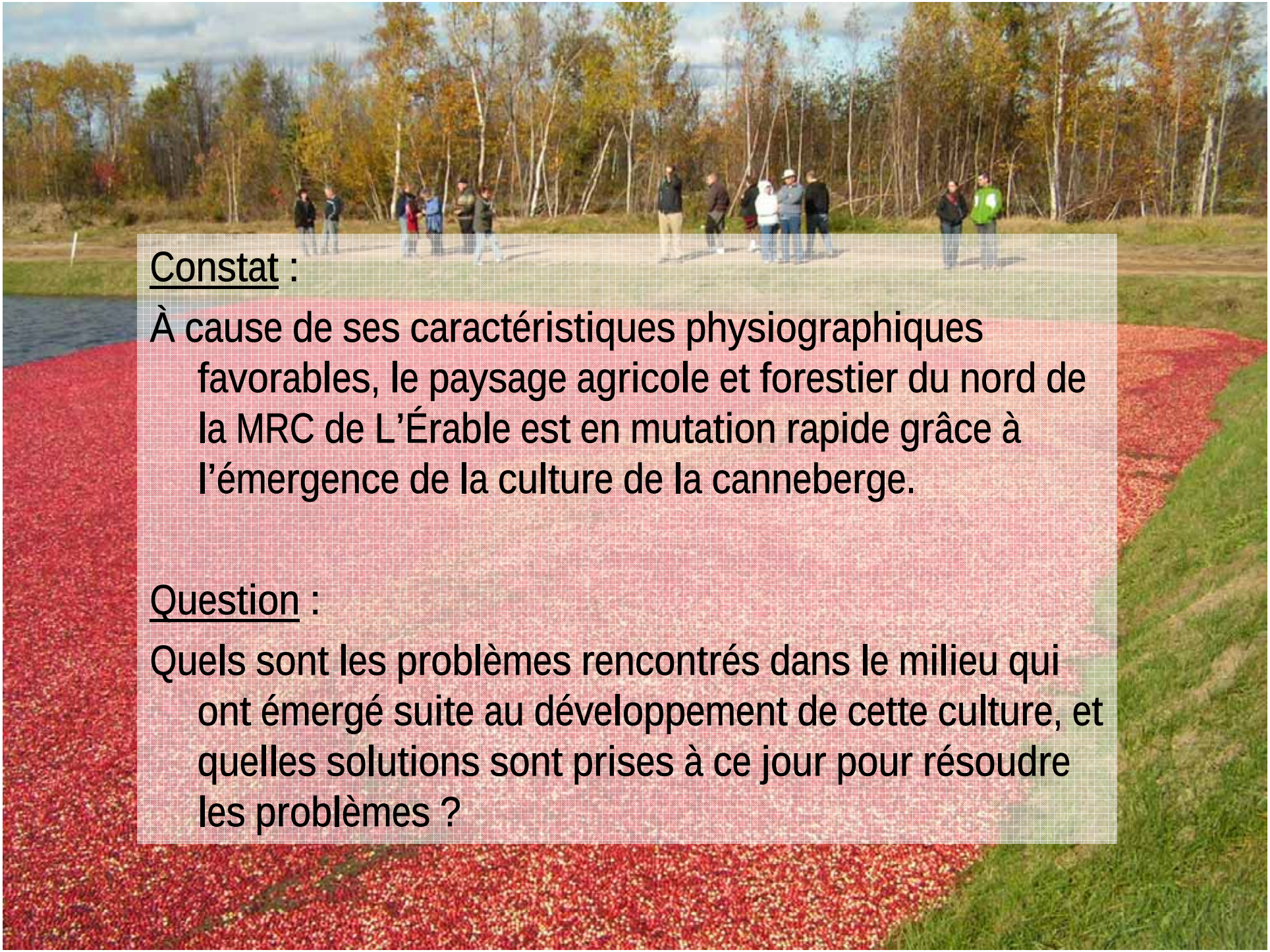

Constat :

À cause de ses caractéristiques physiographiques favorables, le paysage agricole et forestier du nord de la MRC de L'Érable est en mutation rapide grâce à l'émergence de la culture de la canneberge.

Question :

Quels sont les problèmes rencontrés dans le milieu qui ont émergé suite au développement de cette culture, et quelles solutions sont prises à ce jour pour résoudre les problèmes ?

La cohabitation lors de l'établissement d'une cannebergière

- Origine et développement de la culture dans la MRC de L'Érable
- Les impacts les plus connus affectant la perception de la culture de la canneberge et la cohabitation
- La réglementation régionale et pistes de solutions

Impacts, perception, cohabitation

Quelques impacts négatifs observés occasionnellement et ou temporairement sur le milieu humain ou la propriété :

- Modification de la nappe d'eau souterraine sur des propriétés adjacentes ;
- Divergence dans la gestion des eaux de fossés mitoyens ;
- Inondations, érosion ou sédimentation littorale et riveraine en aval de cours d'eau aménagés ;
- Chablis sur des terres forestières adjacentes ;
- Modification locale du paysage (hautes digues de bassin, enclavement de propriétés, tas de sable ou de terre) ;

Impacts, perception, cohabitation

Quelques impacts négatifs observés occasionnellement et ou temporairement sur le milieu humain ou la propriété :

- Érosion éolienne et vent : «Tempêtes de sable » et poussière, établissement ou accentuation de corridors de vents ;
- Bris de chemin et bruit (camionnage, machinerie, pompes) ;
- Cohabitation entre producteurs, ou entre productions : ex.: les producteurs de canneberge bénéficieraient de droit que les autres n'ont pas (déboisement), ils utiliseraient de plus en plus de terres auparavant utiles pour l'épandage, etc. ;
- Problème d'occupation du territoire (certains rangs) ;
- Contamination de nappes souterraines ?

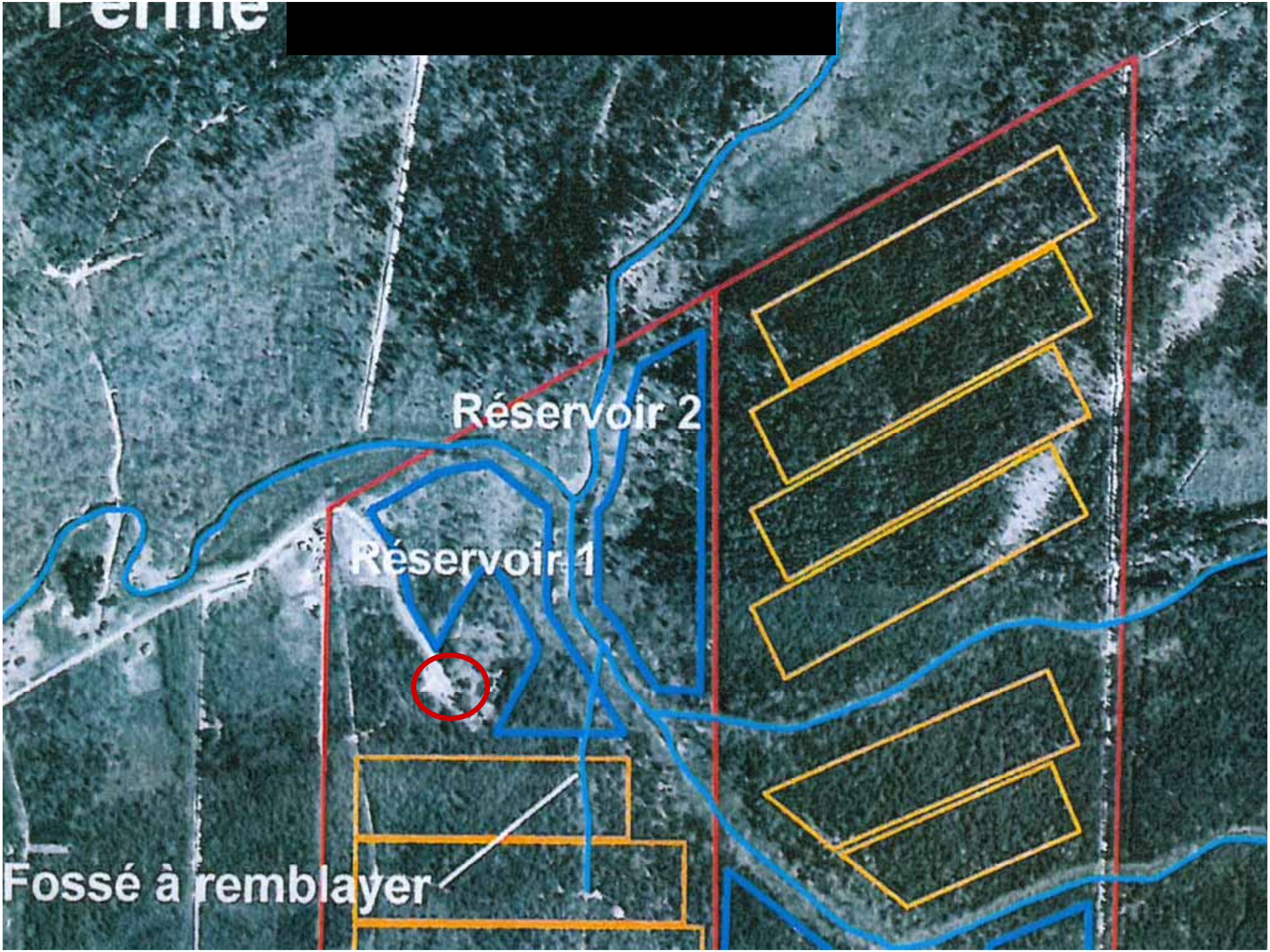
Ferme [redacted]
Réservoir 2
Réservoir 1
Fossé à remblayer

Impacts, perception, cohabitation

Quelques impacts positifs observés ou supposés sur le milieu humain :

- Contribution au drainage de propriétés (fossés mitoyens) ce qui peut affecter positivement la croissance des boisés adjacents aux exploitations ;
- Utilisation de portions de territoire agricole délaissées dans les dernières décennies (potentiel agricole inférieur) ;
- Apport indéniable à l'économie de certaines municipalités (emplois, investissements, innovation, tourisme, taxes,…) ;

Impacts, perception, cohabitation

Quelques impacts positifs observés ou supposés sur le milieu humain :

- Contribution socio-économique des producteurs (festival, garderie, centre d'interprétation, mise en valeur de milieu humide, conservation de milieu humide) ;
- Bien que mal documenté, l'industrie de la canneberge contribuerait au ralentissement du processus de dévitalisation de certains milieux ;
- Développement d'un caractère identitaire relatif à la canneberge ;

Impacts, perception, cohabitation

Évolution démographique récentes de deux municipalités axées sur la canneberge dans L'Érable

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Notre-Dame-de-Lourdes	730	696	714	737	729	734	724	739	732	725
Villeroy	527	532	534	524	513	524	511	504	484	474

Source : Gazette officielle du Québec

Impacts, perception, cohabitation

Quelques impacts négatifs observés ou probables sur le milieu naturel :

- Mise en culture du sol = perte de milieu naturel, toutefois il s'agit d'une culture pérenne
- Faune aviaire : perte de biodiversité (espèces reliques) dans certains milieux par la mise en culture de forêts naturelles (pessières) et de tourbières ; fragmentation de boisés affectant le déplacement et l'isolement d'espèces, etc. ;
- Faune aviaire : apparition d'espèces opportunistes (ex.: colvert, grue du Canada), certaines compétitrices d'espèces locales ;
- Faune terrestre : perte d'habitats (ex.: tortue des bois) et arrivée de prédateurs (ratons laveurs, renards, mouffettes,…) ;

Impacts, perception, cohabitation

Quelques impacts négatifs observés ou supposés sur le milieu naturel :

- Microfaune (insectes) : perte de biodiversité dans les tourbières et les milieux sablonneux (espèces reliques et rares), hausse du nombre de certaines espèces opportunistes ;
- Flore : perte d'habitat et de biodiversité par le drainage ou l'aménagement de tourbières, leurs laggs et les milieux forestiers ;
- Qualité de l'eau : diminution dans certains cours d'eau, ceux sujets à l'érosion ou à l'ensablement, suite à des modifications du régime hydrologique ;
- Enlèvement de cours d'eau pour l'aménagement de superficies ;